

LA BAUMETTE ⁽¹⁾

BAUMETTE (la) m. b. c. d'Angers. — *Balmeta*, xv^e s. (mss. 16). — *La Basmette*, 1456 (S. Nic. Brionneau, f. 4 bis). — C'est la forme employée par Rabelais (liv. I, ch. XII) et la plus ordinaire du xv^e au xviii^e s. — *La Bamette*, 1778 (Péan de la T., p. 230) par corruption de *Baumette*, » dit cet auteur. — Cette prononciation est encore aujourd'hui la plus populaire. — *La Balmette*, 1779 (l'abbé Olivier, p. 46).

C'est l'ancien roc de *Chanzé*, V. ce mot, qui donnait au VIII^e s. son nom à une des portes d'Angers, *Canciensis*, *Canziatica porta*, V. ci-dessus, page 36, et qui, terminant la profonde courbe du rivage escarpé de la Maine, forme dans la rivière un si pittoresque avancement. Au faite, s'était établi vers le xv^e s. un hermitage, que le roi René, hôte habituel du petit manoir voisin, fit rebâtir sur le modèle de la sainte Baume de Provence et livra aux Cordeliers. Il donna à l'église nouvelle, entre autres reliques, du bois de la vraie Croix, une épine de la sainte couronne, la lance qui perça le flanc de J.-C., des vêtements de Madeleine dans un petit vaisseau de cristal et quelques cheveux de la Sainte dans une fiole. La première pierre fut posée en 1451 ; l'œuvre était achevée le 30 août 1454 et l'église dédiée en 1464. Les lettres de fondation sont du 30 janvier 1456 confirmées par des bulles du 8 décembre 1467. L'office n'y fut récité qu'à basse voix jusqu'en 1517, qu'une bulle du 28 mai autorisa de le chanter. Il y résidait à cette date 20 religieux, dont un professeur et 5 prédicateurs. En 1596, la réforme, devenue très-nécessaire, y fut

(1) Cet article est extrait d'une des plus prochaines livraisons du *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, actuellement sous presse chez MM. Lachèse, Belléuvre et Dolbeau.



introduite avec les Récollets, sur les instances de la ville et de l'évêque, par frère Jacques Garnier dit Chapouin, *V. ce mot*, du consentement du chapitre provincial tenu la même année à Ancenis et confirmé par lettres patentes d'Henri IV en avril 1598.— Quelques jours auparavant le 15 mars, le roi avait entendu vêpres au couvent même. — Cependant dès 1600 le président même du chapitre d'Ancenis, irrité par les prédications des Récollets contre les Cordeliers, entreprit de réoccuper la Baumette et s'y transporta sous prétexte de visite avec 4 définites, 4 provinciaux et 6 frères. Sur le refus d'ouverture, l'assaut par force fut entrepris avec effraction des portes et escalade. Le maire, averti à temps, accourut avec deux gardes, l'assesseur criminel et le grand vicaire. Un procès s'ensuivit, terminé par un arrêt du Parlement qui donna tort aux Récollets, comme s'étant établis dans la place avant l'enregistrement des lettres-patentes. L'affaire n'eut pas d'autre suite. Le dévouement que déployèrent les Pères dans la peste de 1626 acheva de les rendre populaires. Enrichis bientôt, ils obtinrent de bâtir sur les Lices une maison qui alla s'augmentant « prodigieusement, et, pour tout dire, écrit le bénédictin Roger, un peu plus que le bien de la ville et de la Bamette » ne requéroient. » Les religieux furent autorisés à s'en faire leur principale demeure en 1691. La Baumette, qui était leur première maison de France en date et en prééminence, ne laissa pas de rester habitée jusqu'à la Révolution (Voir des dessins du XVIII^e s. dans les mss. de Gaignières et dans Ballain, mss. 910, p. 861,—d'autres des premières années du XIX^e s., dans Berthe, mss. 920 et 921). Vendue nationalement, le 4 octobre 1791, à M. René Fillon, pour la somme de 6,325 fr., elle était devenue dans les premières années de l'empire la demeure d'un petit homme aux traits durs, aux cheveux noirs, dont les allures étranges et la fin inconnue ont laissé un souvenir légendaire : c'était un simple potier du nom de Simon Kandelberg, qui passait pour pétrir l'argile avec une adresse de sorcier. Il disparut vers 1812. La maison, alors marchandée par l'administration départementale, faillit être affectée au Haras ; mais elle fut acquise par M. J.-J. de Jully, propriétaire du domaine voisin de Châteaubriant. De 1820 à 1830,

M^{me} de Jully en abandonna la jouissance au Séminaire, qui en avait fait sa maison de campagne. Abandonnée pendant dix années après 1830, elle a été acquise et restaurée par le propriétaire actuel M. Cheux, qui l'a transformée. On soupçonne à peine du dehors le charme puissant de cette retraite, qui forme une Thébaïde entourée de toutes les délicatesses de la vie moderne et de toutes les séductions de la solitude.

Il faut s'y rendre en longeant la rive gauche de la Maine, bordée de préaux verts, de saulaies et de rochers taillés à pic ou éventrés. Là se tenait, jusqu'à ces dernières années, le 22 juillet, la véritable *assemblée* d'Angers, où jeunes et vieux se réunissaient en leurs beaux atours. On y devait absolument aller, suivant le dicton, « pour rester gai toute l'année. » — L'entrée actuelle s'ouvre sur le pâtis supérieur qu'on gravit par une ravine escarpée; mais l'ancienne entrée existe toujours, au bord de l'eau, au pied d'un haut peuplier, derrière un petit mur, qui ne cache pas la vue de l'escalier creusé en plein roc. Il a été restauré en 1637 et en 1735 aux frais de la ville, dont on y mit les armes avec celles des maires Boylesve et Gourreau. 58 degrés conduisent, comme du temps de Br. de Tartifume, à un préau assombri par le rocher et des allées de tilleuls. C'est l'ancien cimetière où, au XVII^e s. encore, se voyait la tombe du peintre Gilbert Vandelant (V. *ce nom*). Une montée de 10 degrés conduit de là à l'église. A gauche sur le mur, une lame de cuivre portait écrit : *Le roi René m'a mins cy l'an M. CCCC LXIV*. Au-dessus était enchâssé un plat de fayence, qui lui servait, dit-on, à se laver les mains. L'église occupe la face N.-E. Le fond vers S.-O. en est percé d'une haute et large fenêtre à meneau chargé d'un triple quadrilobe. A l'intérieur s'y adosse l'autel, à doubles colonnes cannelées avec chapiteaux corinthiens et fronton sculpté, dont l'entablement de marbre noir porte en lettres d'or : *Confractis hydriis victus est Madian. Judicum 7^o*. Les statues de saint François d'Assise et de sainte Madeleine sont datées de 1616, époque que Louvet assigne précisément à ces travaux. L'édifice fut alors accru d'un jubé pour les religieux, et le clocher reconstruit, le tout aux frais du maréchal de Brissac. La restauration moderne a supprimé le jubé,

refait le clocher. Un des vitraux conserve les armes de Du Bellay. On voyait autrefois au-dessus l'épithaphe de Jean Rhegius, devant le grand-autel celui de Philbert de Nérestsan, dans la nef, à droite, celui de Marie de Serrant. Au-dessus de la porte actuelle toute moderne, une pierre déplacée garde la date de 1765. Derrière l'église, un petit oratoire abritait un saint sépulcre « de même façon, longueur et largeur que celui de Jérusalem. » — Les bâtiments attenant vers sud paraissent contemporains, ainsi que le chevet de l'église, des premières constructions, comme l'indique au moins une porte trilobée. Au pignon d'une des fenêtres : *PGG. 1684*. C'est la salle en dernier lieu de la Bibliothèque, dont quelques fragments des boiseries ont aussi été recueillis. La collection de ses mss. avait une véritable réputation, mais fut dispersée vers le commencement du XVIII^e s. On y montrait le portrait du roi René, relégué déjà au XVII^e s. dans l'écurie, et, jusqu'à la Révolution, un Psautier donné par lui le 8 novembre 1465 aux religieux, précieux incunable imprimé sur vélin, et déposé aujourd'hui au cabinet des mss. de la Bib. d'Angers (n^o 16), ainsi qu'un Commentaire sur les Psaumes de même origine (n^o 42). — La face tournée vers nord comprend la salle capitulaire, divisée aujourd'hui en appartements. Tout récemment on y a découvert, sous un plâtras moderne, une suite de peintures représentant *Moïse, S. Jean-Baptiste, S. Jean l'Évangéliste, S. Bonaventure, S. Bernardin de Sienne, S. Louis de Toulouse*, et sans doute nombre d'autres personnages encore cachés sous la tenture du salon voisin. Cette très-remarquable décoration, qui décèle un véritable maître, nous paraît avoir été assignée à tort par les premiers juges à une date incertaine entre 1480 et 1520, mais être bien certainement contemporaine de la reconstruction du grand autel (1616), et par suite pouvoir être attribuée au peintre ordinaire du duc de Brissac, Gillion, *V. ce nom*. L'étage supérieur contenait un double rang de cellules, transformées en chambres élégantes, dont le couloir débouche de plein pied devant la cave percée dans le roc à hauteur du toit. Rabelais, qui passe pour y avoir résidé quelques bons jours, rappelle cette singularité : « Je sçay des lieux à Lyon, à la Basmette... et ailleurs, où les estables

sont au plus hault du logis. » — Au-dessous, entre les trois corps du logis, vers S.-O., s'encadrent les galeries du cloître, chacune de 5 travées (20 m. sur 20), refaites en 1757 par le R. P. Didau des Mazières, avec préau intérieur nivelé et entaillé dans le roc qui se dresse vers S.-O., droit et lisse sur 30 mètres de hauteur. Au-dessus et tout autour des bâtiments s'enchevêtrent cinq étages de terrasses et de jardins ; au pied, la Maine, avec ses prairies sans fin, que la moindre crue envahit jusqu'au bord du chemin. Un escalier étroit, rapide, rasant le roc et ses dernières assises souvent inabordables, porte l'inscription : *Qui a fait faire ce degré? C'est le bonhomme Pannetier. Dites pour lui PATER, AVE. 1599. Restauré en 1812 par J.-J. de Jully.* — Sur la terrasse supérieure, une tour toute neuve (1870), qui trouble fortement le paysage, — de forme octogone, à 3 étages (78 m.), de cent marches, — découvre l'horizon, agrandi surtout vers la vallée de la Loire, et donne refuge pendant les nuits claires aux veillées studieuses d'un jeune astronome.

Arch. mun. d'Angers, BB 21, f. 93 ; 46, f. 50 ; 48, f. 68 ; 76, f. 18 ; 99, f. 20 ; 117, f. 38 ; GG 151, f. 274 ; — *Journal du curé Jousselin* à la suite de l'*Inventaire des Arch. mun.*, p. 427 ; — Brun. de Tart. mss. 871, 3^e part., p. 78 et mss. 870, f. 373 ; — Péan de la Tuilerie, nouv. édit., p. 230-237. — Louvet, dans la *Rev. d'Anjou*, 1854, t. II, p. 303 ; 1855, t. I, p. 181 ; — Roger, p. 373, 457 ; — Villeneuve de B., *Vie de René d'A.*, t. II, p. 306 ; — Olivier, *Mém. sur l'orig. des Peuples*, p. 45 et 102. — Brossier, mss. 656, t. I, p. 103 ; — *Répert. Archéol.* 1868, p. 269-270 ; — Pocq. de Liv., *Coutume d'Anjou*, t. II, col. 1003 ; — *Journ. de Maine-et-L.* des 5 et 5 septembre 1838, sous la signat. E. M. (Emile Maillard) ; — *Mém. de la Soc. d'Agr. d'A.*, 1870, p. 32-35.

C. PORT.
